ALERTE SÉCHERESSE

INTERDICTIONS

à partir du réseau d'alimentation en eau potable



Arrosage pelouses et massifs fleuris



Arrosage jardins potagers



Arrosage espaces verts



Remplissage et vidange des piscines privées de plus d'1 m³

sauf en chantier



Lavage des véhicules à domicile



Nettoyage des toitures, trottoirs, facades

sauf par une collectivité ou une entreprise de nettoyage



